

Postulat Pierre Dessemontet et consorts – Après les Assises vaudoises du climat – pour que le canton fournisse une « boîte à outils » aux acteurs institutionnels de l’adaptation au réchauffement climatique

Texte déposé

Le mois dernier, MétéoSuisse a publié les scénarios climatiques de référence à l’horizon 2085. Selon ces résultats, on peut s’attendre à ce que différents domaines de compétence des acteurs institutionnels soient touchés directement par le réchauffement climatique ainsi décrit, qu’on peut résumer de la manière suivante :

- Augmentation d’intensité des événements extrêmes ;
- Forte hausse des températures moyennes, particulièrement en altitude ;
- Forte élévation de l’isotherme du zéro degré, particulièrement en hiver ;
- Sécheresses estivales plus courantes et plus prononcées ;
- Hivers plus doux, pluies hivernales plus fortes ;

Sur le territoire cantonal, ces événements climatiques pourraient provoquer, entre autres, les événements suivants :

- Hausse massive, jusqu’à 5°C, des températures durant les vagues de chaleur, particulièrement en milieu urbain, via le phénomène de l’îlot de chaleur ;
- Dégel du permafrost d’altitude, éboulements et laves torrentielles plus fréquentes dans les Alpes vaudoises ;
- Hausse de plusieurs centaines de mètres de l’altitude minimale de l’enneigement prévisible — et impact à attendre sur les stations de montagne ;
- Baisse de 20 % du niveau des pluies estivales, sécheresses estivales plus longues et plus prononcées, mettant entre autres en danger l’approvisionnement en eau potable de nombre de communes et augmentant le risque d’incendie, notamment en forêt;
- En revanche, hausse du niveau des pluies hivernales et des événements exceptionnels, susceptibles de provoquer des débordements et des inondations plus sévères ;

Le canton de Vaud a reconnu l’importance du problème et a tenu, tout récemment, ses premières Assises du climat. La politique proclamée par le canton lors de cette journée est constituée de deux piliers, dont l’un constitué par l’adaptation au réchauffement climatique. Toutefois, les ateliers thématiques tenus lors de cette journée sont restés extrêmement généraux et ne permettent pas aux différents acteurs institutionnels de bénéficier d’outils permettant, sur le terrain, de s’attaquer à la problématique par le biais de mesures concrètes.

Faisant le constat que ces acteurs de terrain ont désormais un besoin avéré d’une « boîte à outils » leur permettant de planifier et de prendre les mesures qui semblent devoir s’imposer dans leurs collectivités respectives, ce postulat demande donc que le canton s’attelle à cette tâche et étudie les points suivants :

- Cataloguer les conséquences concrètes et physiques à attendre du réchauffement climatique (sécheresse, inondations, canicules, etc.) sur le territoire cantonal ;
- Dresser les mesures concrètes pouvant être entreprises à l’échelle de nos collectivités afin de pallier les effets de ces conséquences ;
- Désenchevêtrer les rôles dévolus au canton et aux communes et énoncer clairement les responsabilités respectives des uns et des autres dans le cadre d’une politique d’adaptation palliant au réchauffement climatique sur le territoire du canton de Vaud.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

*(Signé) Pierre Dessemontet
et 36 cosignataires*

Développement

M. Pierre Dessemontet (SOC): — Pour beaucoup, 2018 aura été l'année où le changement climatique est sorti des articles scientifiques et des médias pour entrer de plain-pied dans nos vies. Nous avons vécu un début d'année extrêmement humide, avec des précipitations suffisantes pour créer des risques d'inondation importants, notamment dans la Plaine de l'Orbe. Nous avons eu des pluies exceptionnelles, au printemps, avec des orages exceptionnels, en mai dans le Nord vaudois et en juin dans la capitale, occasionnant des dégâts. Ensuite, nous avons eu quatre mois d'une sécheresse presque inédite avant de retrouver une période extrêmement humide. Cela semble préfigurer ce que semble vouloir devenir notre climat au XXI^e siècle.

A ce titre, l'automne passé, l'EPFZ a publié un *Rapport climat* dont le rapport technique est extrêmement intéressant. Je profite de l'occasion pour vous donner quelques chiffres, car nous avons pour la première fois des données qui s'appliquent au canton de Vaud nous indiquant à quoi nous pourrions nous attendre. Il s'agirait par exemple d'une augmentation des températures moyennes, de deux à trois degrés et demi en hiver et de deux et demi à quatre degrés et demi en été, avec des records de chaleur qui devraient progresser de cinq à six degrés. Pour prendre un exemple, à Yverdon-les-Bains nous connaissons une température extrême de près de 44 degrés lors d'un record de chaleur. Il faut aussi s'attendre à une augmentation des précipitations de 5 à 15 % essentiellement sous forme de pluie, alors qu'à l'heure actuelle les précipitations sous forme de neige sont encore relativement fortes. Là aussi, il faut s'attendre à une augmentation des événements exceptionnels. Par contre, il faut s'attendre à une baisse des précipitations de l'ordre de 10 à 25 % en été et à une très forte diminution des nombres de jour de gel — environ 50 % en plaine — soit en moyenne montagne, à 1400 mètres, de un à deux mois de gel en moins. Nous pourrions perdre jusqu'à 60 jours de gel par année ! Il y aurait la moitié moins de neige à 1500 mètres, essentiellement durant quelques semaines entre les mois de janvier et de février. Par contre, évidemment, le nombre des jours estivaux c'est-à-dire dont la température dépasse 25 degrés passerait de 30 à 80 par année ! Et le nombre de nuits tropicales — nuits au cours desquelles la température ne descend pas au-dessous de 20 degrés — qui à l'heure actuelle se compte sur les doigts d'une main, pourrait passer à 20 ou 25 par année.

Finalement, notre climat est en train de devenir celui du Sud de l'Europe. Cela aura des conséquences directes sur le territoire cantonal, avec une hausse de l'intensité et des fréquences des canicules estivales, la baisse des pluies estivales et son impact sur l'approvisionnement en eau, déjà évoqué aujourd'hui, y compris le risque d'incendie et des risques d'inondation accrus, notamment en hiver et au printemps. Le canton a reconnu tout cela et l'organisation des Assises sur le climat, notamment, manifeste une prise de conscience au niveau officiel.

Cela étant, pour avoir participé à l'ensemble de la journée, et notamment aux ateliers thématiques de l'après-midi, j'estime que le niveau était encore extrêmement général. Il me semble que nous avons besoin — j'utilise le « nous » pour parler notamment des communautés locales que sont les communes, les associations de communes, etc. — de ce que j'appelle une « boîte à outils » d'aides et d'actions concrètes que les différents pouvoirs publics sont à même d'entreprendre, à leurs niveaux de compétence.

Le présent postulat vise à demander au canton de remédier à cela, en trois volets.

1. Créer un catalogue des conséquences prévisibles du réchauffement climatique sur le territoire cantonal.
2. Dresser un catalogue des mesures concrètes à entreprendre, à nos échelles d'action, afin de pallier ces conséquences.
3. Désenchevêtrer les rôles du canton et des communes et énoncer les responsabilités des uns et des autres dans ce cadre.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.